

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Rédaction conforme aux instructions et informations contenues dans la norme  
(CE ) N° 453/2010

date de revision : 4/05/2021

### 1. Identification de la substance/ préparation et de la société/ entreprise

#### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation

#### **ABSORBANTS HYDROPHILES**

sous les différents conditionnement : FEUILLE  
ROULEAU

#### 1.2. Utilisation de la substance ou de la préparation

Absorbant universel

#### 1.3 Identification de la société / entreprise

**FIRCHIM FRANCE S.A.S.**  
**ZA de la Glèbe - BP262 - Savignac**  
**12202 Villefranche de Rouergue Cedex**

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

05 61 77 74 47

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

|   |                    |         |
|---|--------------------|---------|
| 2.1 <u>Substance chimique</u> :                             | polypropylène (PP) |         |
| 2.2 <u>Composants apportant un danger</u> : Aucun           | Aucun              |         |
| 2.3 <u>Impureté et additifs (présentant un danger)</u> :    | Aucun              |         |
| 2.4 <u>Classification</u> :                                 | ./.                |         |
| 2.5 <u>N° CAS</u>   | CAS nr             |         |
| POLYPROPYLENE HOMOPOLYMERE                                  | 9003-07-0          | > 98%   |
| CARBONE   | 1333-86-4          | < 0,1 % |
| SURFACTANT Silwet L-77 Tensionactif                         | 27306-78-1         | < 0,1 % |
|   | 27252-80-8         | < 0,1 % |
| 2.6 <u>Nature chimique</u> : homo-polymère de polypropylène |                    |         |

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| 3.1 <u>Principaux Risques</u> :   | / |
| 3.2 <u>Risques spécifiques</u> :  | / |
| 3.3 <u>Principaux symptômes</u> : | / |

### 4. PREMIERS SECOURS

|                                  |                                |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Contact avec les yeux:           | produit inerte                 |
| Ingestion:                       | voie d'exposition peu probable |
| Inhalation:                      | produit inerte                 |
| Contacts prolongés avec la peau: | produit inerte                 |

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- 5.1 Moyens d'extinction conseillés : Emploi de l'eau pour refroidir les surfaces exposées ou de produits chimiques secs, de mousse ou de dioxyde de carbone
- 5.2 Risque particulier : Isoler le produit du feu, éteindre le feu par eau
- 5.3 Méthodes particulières d'intervention : aucune
- 5.4 Protections des intervenants : recommandation de protection respiratoire et oculaire pour le personnel d'extinction pour combattre les incendies dans des locaux mal aérés

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- 6.1 Précautions individuelles : Aucune
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Aucune
- 6.3 Méthodes de nettoyage : Ramassage

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Manipulation**

Mesures d'ordre technique : aucune

Mesures requises pour protéger l'environnement : aucune

Précautions : Eviter le contact avec une source de chaleur élevée (160 °)

Conseils d'utilisation : aucun

**7.2 Stockage**

Mesures d'ordre technique : aucune

Précautions en cours de stockage : local sec et à l'abri des chaleurs élevées

Matières incompatibles : aucune

Matériau utilisé pour l'emballage : sac en plastique ou carton

**7.3 Utilisation particulière**

Absorbant universel

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

8.1 Valeurs limites d'exposition : aucune

8.2 Contrôle de l'exposition : aucun

8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle : non applicable

8.2.1. Protection respiratoire : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés de produits chimiques et en cas d'incendie

8.2.1.2. Protection des mains : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés d'hydrocarbures ou de produits chimiques et en cas d'incendie

8.2.1.3. Protection des yeux : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés d'hydrocarbures ou de produits chimiques et en cas d'incendie

8.2.1.4. Protection de la peau : aucune tant que les absorbants ne sont pas gorgés d'hydrocarbures ou de produits chimiques (protections usuelles)

8.2.2. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : non applicable

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations générales

|                                      |                      |
|--------------------------------------|----------------------|
| Aspect:                              | non-tissé            |
| Etat physique:                       | solide               |
| Couleur:                             | gris                 |
| Odeur:                               | /                    |
|                                      |                      |
| 9.2. <u>PH</u>                       | /                    |
| Température d'ébullition:            | ne s'applique pas    |
| Point éclair:                        | 625 °C               |
| Danger d'explosion :                 | aucun                |
| Masse volumétrique apparente tassée: | 0,05 g/ cc           |
| Caractéristiques d'explosivité:      | non applicable       |
| Pression de vapeur:                  | non applicable       |
| Densité de vapeur:                   | non applicable       |
| Solubilité:                          | Insoluble dans l'eau |

### 9.3. Autres données

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Température de fonte: | < 163 °C |
|-----------------------|----------|

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : les températures élevées > à 160 °C

Matières à éviter : **ACIDE FORT ET CONCENTRE**

Produits de décomposition dangereux : la décomposition du polypropylène peut générer des hydrocarbures aliphatiques (éthylène en particulier), des aldéhydes et des cétones.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Non toxique

Les absorbants en polypropylène peuvent être utilisés sur le lieu de travail comme absorbants d'huile et de produits chimiques et dérivés sans risque pour la santé  
En cas d'incendie un environnement peu oxygéné, le produit peut produire du monoxyde de carbone et une fumée irritante

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Ecotoxicité

Valérie CARNET

Aucun effet dangereux pour la faune et la flore de l'environnement

### 12.2. Mobilité

non applicable

### 12.3. Persistance et dégradabilité

non applicable

### 12.4 Potentiel de bioaccumulation

non applicable

### 12.5 Effets nocifs divers

non applicable

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

En général les rejets aqueux sont mis en décharge ou incinération, mais il faut regarder la législation qui est applicable pour la destruction du produit absorbé (les absorbants en polypropylène brûlent en dégageant du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau sans former de gaz toxiques)

Traitement de déchets et résidus : en fonction des produits absorbés et la législation en vigueur

Traitement des emballages souillés : en fonction des produits absorbés et la législation en vigueur

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les absorbants en polypropylène non chargé de produit absorbé sont des produits non dangereux selon les réglementations de transports terrestre, fluvial, maritime et aérien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRE

Pas de restriction selon l'Annexe XVII de REACH.

Ne contient aucune substance soumise à l'application des règles REACH.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quand aux propriétés du produit et ne donnent pas à un rapport juridique contractuel.

Pour tout renseignement complémentaire, nous contacter